



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 19 avril 2018

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 19 avril 2018 en présence de :

- Mme Sophie CHAUSSI, membre associé titulaire
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, Présidente
- M. Benoît LAIGNEL, membre associé titulaire
- M. Michel VUILLOT, membre permanent titulaire.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer à :

- Mme Marie-Anne BELIN, membre permanent, sa compétence à statuer sur l'avis relatif à la révision du PLU de la commune de Courseulles-sur-Mer (Calvados) ;
- Mme Marie-Anne BELIN, membre permanent, sa compétence à statuer sur l'avis relatif à la révision du PLU de la commune de Saint-Sylvain (Communauté de communes Cingal-Suisse normande) (Calvados).

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Corinne ETAIX